

PROPEL HOLDINGS INC.

PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE VISANT DES ACTIONS ORDINAIRES

LE 13 OCTOBRE 2021

Un prospectus définitif daté du 13 octobre 2021 (le « **prospectus** ») contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres décrits aux présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Un exemplaire du prospectus et de ses modifications doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus ainsi que toutes ses modifications pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

Les titres décrits dans le présent prospectus ne sont offerts que là où l'autorité compétente a accordé son visa; ils ne peuvent être proposés que par des personnes dûment inscrites. Les titres de la Société (au sens ci-après) n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « **Loi de 1933** »), ou des lois sur les valeurs mobilières étatiques. Les destinataires de l'offre aux États-Unis sont avisés par la présente que les actions offertes (au sens ci-après) sont offertes et vendues en vertu d'une dispense d'inscription.

Sauf indication contraire, les définitions du prospectus s'appliquent au présent document, et le symbole « \$ » ainsi que le terme « dollar » désignent le dollar canadien.

Émetteur :	Propel Holdings Inc. (la « Société »)
Placement :	Premier appel public à l'épargne visant entre 6 250 000 nouvelles actions ordinaires (7 187 500 nouvelles actions ordinaires si l'option de surallocation (au sens ci-après) est exercée intégralement) (les « actions offertes »).
Prix d'offre :	9,75 \$ par action offerte (le « prix d'offre »)
Montant de l'émission :	60 937 500 \$ (environ 70 078 125 \$ si l'option de surallocation est exercée intégralement) (le « placement »).
Option de surallocation :	La Société s'est engagée à accorder aux preneurs fermes l'option de surallocation qu'ils pourront exercer, en totalité ou en partie, dans les 30 jours suivant la date de clôture et qui leur permet de souscrire jusqu'à 15 % de plus du nombre total d'actions offertes émises dans le cadre du placement (représentant jusqu'à 937 500 actions offertes supplémentaires) au prix d'offre pour couvrir les éventuelles surallocations et pour stabiliser le marché (l'« option de surallocation »).
Emploi du produit :	La Société a l'intention d'affecter le produit net du placement à l'expansion de son portefeuille de produits, à l'expansion de ses activités vers de nouveaux marchés, à la poursuite d'acquisitions stratégiques lorsque des occasions intéressantes se présenteront à la Société, aux besoins généraux de l'entreprise et aux coûts liés au placement.
Capital-actions :	Un total de 33 387 620 actions ordinaires du capital de la Société (les « actions ordinaires ») seront émises et en circulation immédiatement après la clôture (34 325 120 actions ordinaires si l'option de surallocation est exercée intégralement), compte non tenu des actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice d'options en cours ou d'autres titres convertibles émis par la Société.
Politique de dividendes :	Le conseil d'administration de la Société (le « conseil ») devrait établir une politique de dividendes aux termes de laquelle la Société versera un dividende trimestriel, qui devrait initialement se chiffrer à 0,38 \$ par action ordinaire annuellement, les versements de dividendes annualisés devant totaliser environ 12,7 millions de dollars.

En supposant que la clôture du placement aura lieu vers le 20 octobre 2021, le premier dividende devrait être versé vers le 9 décembre 2021 aux actionnaires inscrits vers le 18 novembre 2021.

Le versement des dividendes n'est pas garanti et le montant et le moment du versement de tout dividende seront laissés à l'appréciation du conseil et établis en fonction des engagements découlant des facilités de crédit de la Société et d'autres facteurs que le conseil peut juger pertinents.

Principaux actionnaires :	À l'issue des modifications du capital préclôture et du placement, dans l'hypothèse où l'option de surallocation n'est pas exercée, MPI Capital Inc. (« MPI ») et Kinross Family Holdings Inc. (« KFH » et, avec MPI, les « principaux actionnaires ») auront la propriété ou le contrôle, direct ou indirect, d'environ 19,2 % et 19,2 %, respectivement, des actions ordinaires émises et en circulation (avant dilution).
Conventions de blocage :	Dans le cadre du placement, la Société, les principaux actionnaires et certains autres actionnaires ainsi que les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société seront assujettis à des conventions de blocage pendant la période commençant à la date des présentes et se terminant 180 jours après la date de clôture, sous réserve de certaines exceptions limitées, y compris la vente des titres de la Société par suite de l'exercice de l'option de surallocation, l'émission des titres de la Société aux termes des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres de la Société ou l'achat d'actions ordinaires par des administrateurs ou des hauts dirigeants de la Société dans le cadre du placement (les « conventions de blocage »). Les porteurs d'environ 98,0 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société (avant dilution) avant la réalisation du placement seront assujettis aux conventions de blocage.
Admissibilité aux fins de placement :	Admissibles aux REER, FERR, REEI, RPDB, REEE et CELI.
Inscription :	La Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé sous condition l'inscription à sa cote des actions ordinaires sous le symbole « PRL ». L'inscription à la cote est subordonnée à l'obligation, pour la Société, de satisfaire toutes les exigences d'inscription de la TSX au plus tard le 28 décembre 2021, et rien ne garantit qu'elle le fera.
Forme du placement :	Premier appel public à l'épargne commercialisé au moyen d'un prospectus ordinaire déposé dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Placement privé aux États-Unis conformément à la <i>Rule 144A</i> et placement à l'échelle internationale lorsque cela est permis.
Coteneurs de livres :	Corporation Canaccord Genuity et Banque Scotia
Rémunération des preneurs fermes :	6,00 % (sous réserve d'une rémunération en espèces de 3,0 % réduite à l'égard d'au plus 616 000 actions offertes vendues à certains acheteurs désignés par la Société et approuvés par les preneurs fermes)
Clôture :	Vers le 20 octobre 2021